

**Lancement du club des d'entreprises « L'Hérault une chance.
Les entreprises s'engagent ».**

10 000 entreprises pour l'inclusion.

Mesdames et Messieurs....

Je vous remercie d'avoir répondu à mon invitation malgré, je le sais, un mois de juin particulièrement chargé.

Votre présence ici ce soir démontre que nous partageons la même conviction, la bataille pour l'emploi doit être gagnée. Conviction partagée également par la Fédération Française du Bâtiment avec laquelle nous venons de signer une convention pour le recrutement, d'ici la fin de l'année, de 200 jeunes dans les quartiers, dans le cadre d'une opération nationale « 15 000 bâtisseurs ».

Vous connaissez le contexte, le chômage dans le département de l'Hérault est élevé (12,5%) : 4 points au-dessus du taux de chômage national.

Un différentiel quasi structurel dont nous connaissons les facteurs déterminants,

- L'évolution démographique liée à l'attractivité du département,

- une économie essentiellement résidentielle avec peu de place dans notre histoire de territoire pour l'industrie. Toutefois, depuis la fin 2014 le taux de chômage a diminué de 2 points et le nombre d'emplois dans les entreprises de l'Hérault augmente de façon beaucoup plus forte qu'au niveau national.

Oui, paradoxalement, qu'il s'agisse de la création d'entreprises ou de la création d'emplois, le département de l'Hérault est dans les tout premiers du classement avec un taux de croissance d'emploi qui est régulièrement du double de celui au plan national.

Savez-vous que sur les 3 dernières années 18 000 emplois dans le secteur privé marchand ont été créés dans l'Hérault.

Nos atouts,

- De grandes entreprises avec des établissements dans l'Hérault
- Un socle d'entreprises artisanales ancrées dans le territoire,
- Un tissu de TPE et PME tirées vers la croissance par l'évolution des nouvelles technologies
- Un écosystème favorable fait d'universités, de grandes écoles, de centres de recherches et d'incubateurs sont autant de vecteurs dynamiques porteurs de croissance et d'emplois dans les secteurs d'avenir : la santé et le développement de la robotique médicale, l'agronomie avec

là aussi les nouvelles perspectives offertes par le numérique et les objets connectés.

3

... et bien sûr, l'ensemble des start-up et entreprises de la French Tech de Montpellier et de sa région qui font souvent la Une en matière d'innovation.

Mais pour être encore plus vertueuse et plus efficace, cette croissance doit bénéficier à ceux qui ont le plus de difficultés pour s'insérer dans la société si l'on veut accélérer la décroissance du chômage et de la pauvreté.

Fortes de cette conviction, 100 grandes entreprises réunies à l'Élysée le 17 juillet 2018 ont pris des engagements volontaires et concrets en matière d'emploi, affirmant ainsi **le rôle majeur de l'entreprise dans la cohésion sociale du pays.**

Le Gouvernement veut déployer ces engagements dans les territoires ; il nous revient de conforter et d'amplifier les actions que nous avons déjà mises en œuvre pour mobiliser les entreprises et l'ensemble des forces vives dans l'Hérault.

Vous êtes nombreux ici à avoir adhéré à la Charte Entreprises et Quartiers et à avoir signé les conventions d'application qui vous engagent dans des actions concrètes ou à avoir signé un engagement dans le cadre du « Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises » (PaQte). Ces

démarches intéressent particulièrement les contrats de ville comme leurs noms l'indiquent.

L'Etat, dans l'Hérault, dans un partenariat actif avec la Métropole de Montpellier, a depuis plusieurs années confié à Face Hérault l'ingénierie de ces actions. Mme TISSEYRE, présidente de FACE soyez-en remerciée, de même que je remercie plus particulièrement ce soir M. Samuel HERVE qui s'est personnellement impliqué dans l'organisation de cette soirée avec les entreprises.

Je compte sur vous, en lien avec la DIRECCTE, pour conforter et amplifier ces démarches **et les mettre en visibilité**. Je vous soutiendrai avec l'ensemble des services de l'Etat et de ses opérateurs pour créer ce Club des 10 000 entrepreneurs dans l'Hérault.

Vous veillerez également à associer tous les réseaux existants : Leader, Digital 113, les clubs de DRH, les réseaux de l'insertion par l'activité économique et de l'économie sociale et solidaire, bien sûr le réseau des chambres consulaires, les organisations patronales professionnelles et interprofessionnelles, et les partenaires qui ont les publics concernés, notamment Pôle emploi, Cap emploi pour les personnes qui subissent un handicap et les missions locales, qui font un travail remarquable avec la Garantie Jeunes. **Je remercie tout particulièrement celle de Montpellier** active

sur plusieurs fronts, l'apprentissage, le parrainage, les commissions d'insertion.

5

Les engagements des 10 000 entrepreneurs doivent reposer sur 4 grands principes :

- la liberté donnée aux entreprises en matière de dispositifs et de publics ;
- une mobilisation qui se traduit sous forme d'engagements volontaires de la part des entreprises ;
- une priorité donnée à des engagements centrés **sur l'inclusion et l'insertion professionnelle** des publics les plus éloignés du marché du travail ;
- une émulation à créer entre les entreprises, en favorisant au sein des clubs d'entreprises engagées les échanges de bonnes pratiques et les mises en réseau.

13 thématiques ou dispositifs sont listés dans l'instruction interministérielle du 4 février dernier. Vous les avez sous forme de tableau en annexe de la charte du club des 10 000 entrepreneurs dans le dossier qui vous a été remis (*voir en PJ*).

Cette liste est un outil qui a vocation à aider le chef d'entreprise qui veut s'engager mais qui s'interroge sur la meilleure façon de le faire, compte tenu de ses moyens, du temps dont il dispose, de l'environnement de son établissement, mais aussi, ne l'oublions pas, de ses besoins.

Une entreprise qui a du mal à fidéliser son personnel du fait de la concurrence d'entreprises voisines peut trouver ici le

moyen d'engager ses collaborateurs dans une démarche sociale et altruiste, laquelle on le sait fait partie aujourd'hui des critères de sélection des jeunes sortant de grandes écoles et qui ont, plus que d'autres, le choix de leur futur employeur.

Cela peut être aussi une entreprise qui a des difficultés à recruter et qui au moyen de contrats d'apprentissage avec des jeunes du quartier populaire en proximité va pouvoir former et capter une main d'œuvre encore trop victime de préjugés discriminants

... ou encore un entrepreneur qui va accueillir des jeunes de la mission locale (en Garantie jeunes par exemple) et va leur faire découvrir les métiers de son entreprise et les inciter à suivre une formation qui lui permettra de les recruter.

Je pourrais multiplier les exemples mais **lors de la table ronde vous aurez vous-mêmes l'occasion de témoigner de ces actions** qui sont comme l'on dit gagnant-gagnant.

L'engagement des entreprises doit faire corps avec l'engagement du Gouvernement qui a décidé

- d'une part de consacrer 15 milliards d'euros dans un grand plan d'investissement dans les compétences en faveur de 2 millions de demandeurs d'emploi et de jeunes sans qualification.
- d'autre part de redonner un nouveau souffle à l'apprentissage en simplifiant les procédures administratives

et en libérant les initiatives des entreprises et des branches pour la création des CFA.

7

L'objectif est d'avoir une croissance liant l'économique et le social, garante de la cohésion sociale. Nous contribuerons fortement à atteindre cet objectif en entreprenant cette démarche collective pour l'inclusion dont le meilleur levier est l'accès à l'emploi, pour lequel la mobilisation des entreprises est essentielle.

10 000 entreprises pour l'inclusion, il faut qu'elles soient très nombreuses dans l'Hérault, je compte sur vous pour ensemble en mobiliser un maximum.